

# A la recherche d'une épouse : [suite]

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **11 (1873)**

Heft 50

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-182465>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

» juger la Maçonnerie. Ils sont donc convenus de  
» publier ce qui va suivre, exposé fidèle et véridique  
» table du but et de la tendance de l'Alliance maçonnique Suisse. »

Puis il se borne à nous citer les articles des statuts contenant les *principes de l'union maçonnique*.

Hélas, rien n'est plus beau que les principes, mais il est des gens qui ne se contentent pas seulement de principes, ils veulent quelque chose de moins vague, de moins philosophique peut-être; ils n'entendent pas, ceux à qui vous voulez faire « mieux juger la Maçonnerie, » qu'on se borne à soulever légèrement le couvercle de la boîte; ils veulent qu'on l'ouvre toute grande. Tant qu'il y aura pour eux du clair obscur, du mystère, les plus beaux discours, les plus savants écrits seront une lettre morte.

Nous n'engageons pas moins nos lecteurs à se procurer cette brochure, pour le modique prix de 30 centimes, car ils y trouveront des pages dignes d'intérêt et une liste de noms qui ne l'est pas moins.

Ce travail paraissant essentiellement dirigé contre les attaques de l'ultramontanisme, nous serions heureux de voir la Maçonnerie, qui professe des idées si avancées, ne pas précisément imiter l'ultramontanisme sous le rapport des bibelots, et ne pas se conformer aussi rigoureusement « à d'antiques et vénérables usages. » Car les images du culte catholique, les formes symboliques qu'il conserve, les statuettes des saints et des saintes, les reliques, les candélabres de l'autel et les encensoirs, rappellent singulièrement le maillet du Grand Maître, l'autel surmonté du Soleil de la Providence, l'épée à lame torse, les flambeaux placés aux points cardinaux de la loge, et les attributs de toute sorte dont se parent les frères.

L'article 1 des statuts constate cependant un progrès réel dans l'appréciation des traditions qui se rattachent à l'Ordre. Il nous dit que cette origine remonte essentiellement aux confréries ou corporations maçonniques du moyen-âge; tandis que nous avons entendu maintes fois des frères nous dire qu'elle remontait à Salomon. D'autres, plus zélés encore, affirment qu'elle est antérieure à Adam.

La brochure se termine par la liste des fonctionnaires actuels ou en retraite de la Grande-Loge Suisse dite l'« Alpina; » et celle des représentants de ses diverses loges; plusieurs noms de Vaudois très connus y figurent.

J'emprunte à ce travail le nombre des loges existant dans divers cantons :

Argovie, 1. — Bâle, 1. — Berne, 2. — Genève, 6. — Grisons, 1. — Neuchâtel, 4. — St-Gall, 1. — Vaud, 8, (nous sommes riches). — Zurich, 2. — Total 26.

Veillez croire, Monsieur le rédacteur, à mes sentiments affectueux.

A. F.

Un de nos abonnés nous écrit :

Autrefois, au village, le régent participait à toutes les réjouissances des familles; il ne s'accomplissait aucun grand événement, mariage ou baptême, sans qu'il y eût sa place marquée, et souvent la place d'honneur. Quand arrivait le tour du lait à la fruiterie, ou qu'on tuait le porc, sa part n'était point oubliée et chaque jour lui amenait quelque-une de ces aimables attentions qui ne nuisaient en rien à la bonne harmonie. Nos anciens pratiquaient admirablement la maxime : les petits cadeaux entretiennent l'amitié. Ces bonnes et simples habitudes, qui faisaient le charme de la vie au bon vieux temps, sont aujourd'hui presque disparues. Il en reste encore les cadeaux de nouvel an. C'est à l'heure présente la grande préoccupation de la gent écolière. Au sortir de la classe, vous la voyez se rassembler en groupes circonspects, parlant à voix basse; c'est là que s'élabore l'exécution du projet et qu'on recueille la quote-part de chacun; en classe même, il n'est pas difficile de remarquer des traces de la grande préoccupation du moment; souvent le maître, gardien sévère de la discipline, doit intervenir : « Jules, Louise, quels sont donc ces entretiens mutuels que je remarque depuis quelques jours? » demande-t-il. Mais il se garde bien de pousser plus loin sa question indiscrète.

L'opération délicate consiste à découvrir l'objet qui répondra le mieux au vœu de l'instituteur; quelque adroite commère se charge de ce soin et s'en acquitte sans qu'il y paraisse.

Un beau jour, à l'entrée en classe, les places des aînés sont désertes. En temps ordinaire une telle licence aurait rembruni le front du maître. Pourquoi ce jour-là ferme-t-il les yeux à l'infraction? Pourquoi son visage semble-t-il même plus serein et plus gai? Nos petits observateurs font là-dessus leurs remarques malicieuses.

Aux approches du nouvel an, chacun a pu observer, non sans quelque émotion, les groupes de jeunes campagnards qui parcourent nos rues, s'arrêtant devant les vitrines, calculant leurs ressources, discutant avec animation. Il y a du plaisir à voir le soin, l'ardeur consciencieuse avec laquelle ils procèdent à l'accomplissement de leur mission.

Un moment solennel est celui de la remise du cadeau. Il faut, en effet, l'accompagner d'un compliment quelconque. Le plus alluré de la bande se charge de cette tâche d'honneur. Hélas! souvent le jeune orateur, sur qui se portent tous les regards, se trouble et demeure interdit. Le discours est manqué. Qu'importe, d'ailleurs? Les meilleures choses se sentent mieux qu'elles ne se disent.

#### A la recherche d'une épouse.

##### II

Lorsque Erhard eut été installé dans son lit et qu'il eut pris quelques tasses de thé fortement chargé de sucre et de rhum, il se sentit envahi par une chaleur aussi vive qu'avait été le froid qui avait fait trembler tous ses membres. Au bout de quelques heures, il fut pris d'un délire qui cessa

aussitôt que la transpiration fut établie. Mme Taafe et Louise s'arrangèrent pour rester, sans interruption et à tour de rôle, au chevet du malade. Louise le soigna avec un intérêt tout particulier. Elle voulait, à tout prix, chercher un médecin. Mme Taafe s'y opposa énergiquement :

— Chercher un médecin ! y songez-vous ? Si vous allez vers un docteur, membre du conseil de santé, soignant les gens de la cour, un docteur réputé, en un mot, savez-vous ce qu'il vous répondra ? Il vous dira : « Un homme de mon rang et de ma science ne se rend jamais chez les habitants d'un quatrième étage. » Si vous vous adressez à un autre médecin moins en renom, il aggravera le mal, afin de multiplier ses visites, puis, quand la nature aura guéri le malade, il ira partout sonner la trompette sur le grand succès qu'il a remporté dans un cas très grave. Notre Erhard transpire, il est hors de danger et ne tardera pas à reprendre ses occupations ordinaires.

Lorsque Erhard se réveilla, il vit à son chevet Louise occupée à coudre. Elle lui demanda avec un profond intérêt comment il se trouvait ?

— Je me trouve si bien, répondit-il, que je voudrais me lever.

A l'ouïe de ces mots, un rayon de joie et une légère rougeur se montrèrent sur le visage de Louise, dont les yeux prirent un éclat tout particulier.

— Cela ne vous est pas encore permis, lui dit-elle avec douceur. Il vous faudra, tout d'abord, changer de linge, et pour cela nous devons attendre le retour de Mme Taafe.

Comme elle achevait ces mots, Mme Taafe entra et s'informa de l'état du malade.

— Maintenant je suis contente, et je retrouve M. Erhard comme j'aime à le voir. Seulement... un peu de patience. Avant de songer à vous lever, il faut attendre que la vive rougeur qui colore vos joues ait fait place à votre teint naturel. Et à présent qu'il est entendu que vous restez au lit, vous allez nous dire comment vous avez fait ce vilain plongeon, et nous apprendre quel est l'enfant pour le salut duquel vous vous êtes arrangé de la sorte.

— Je ne saurais vous dire si l'enfant que j'ai tiré de l'eau est sauvé. Je l'ai remis inanimé entre les mains de la plus légère et plus stupide bonne d'enfant que je connaisse. Je ne sais pas davantage à qui cet enfant appartient. Je me promenais avec le fondeur d'étain Jonas (à l'ouïe de ce nom les roses disparurent des joues de Louise), nous étions vers la promenade de la porte de la ville. Jonas me racontait un passage du roman *Soll und Haben* (avoir et devoir) de Freitag. Tout d'un coup j'entends, derrière le mur d'un parc, le bruit d'un corps qui tombe dans l'eau, et, immédiatement après, des cris d'enfant. En un clin d'œil, j'escalade la muraille, saute dans le bassin d'un jet d'eau et en retire l'enfant...

— En déchirant mes meilleurs pantalons, ajouta Mme Taafe avec une certaine ironie, en abîmant mes mains et mon paletot, et m'exposant à une cruelle maladie. Si je ne me trompe, l'enfant que vous avez sauvé est la fille du riche M. de Brechling, conseiller aulique auprès de Sa Majesté. Dans ce cas, vous êtes en droit de vous attendre à une belle récompense. Vous l'avez bien méritée.

— Je puis vous affirmer positivement que je ne recevrai aucune récompense. Le maître de la maison n'a eu avec moi d'autre rapport que de me saisir au collet en m'apostrophant de la manière la plus brutale, et ordonnant à ses gens de m'arrêter. Des dames prenaient le thé devant la maison. Aucune d'elles ne s'est inquiétée de l'état dans lequel je me trouvais. La maîtresse de la maison, au lieu de voler auprès de son enfant, s'est occupée à s'évanouir, retenant, pour soigner sa personne, ceux qui auraient pu être utiles à l'enfant.

Attendre quelque chose de noble ou de généreux de pareils êtres, c'est vouloir l'impossible. Qui a retiré leur enfant de l'eau ? peu leur importe ! c'est, pour eux, un sujet de Sa Majesté qui a rempli son devoir de subalterne vis-à-vis de gens haut placés. Quant à moi, je me sentirais suffisamment récompensé si j'apprenais que la petite créature a été rappelée à la vie.

— Je le saurai bien ! dit Mme Taafe en souriant.

Le lendemain, tandis qu'Erhard contemplait, d'un œil mé-

lancolique, les réparations que son tailleur avait faites à son costume noir, il ne fut pas médiocrement surpris d'entendre dans la chambre de Louise un canari chanter à gorge déployée.

Depuis l'indisposition passagère de notre jeune théologien, les relations de ce dernier avec Louise étaient devenues plus fréquentes et plus intimes. Louise Wermeier, de trois ans plus âgée qu'Erhard, était orpheline et vivait, à grand peine, du produit de son travail.

Quoique fort disgraciée de la nature, on remarquait en elle une douce sérénité, une entière résignation. Elle se contentait de peu, et on la trouvait toujours joyeuse. Sa chambre était son univers. Ses habitudes étaient réglées ; elle se levait de très grand matin, faisait, en toute hâte, deux tasses d'un liquide que le plus grand optimiste eût refusé d'appeler du nom de café. Elle prenait, avec cette liqueur, un pain d'un sou, puis rejoignait sa table à ouvrage près de la fenêtre.

A midi, elle faisait un dîner bien modeste, dans lequel la viande figurait par exception et à longs intervalles. Dès lors, elle travaillait jusqu'à fort tard et ne sortait que pour porter l'ouvrage achevé ou pour en chercher d'autre. Le dimanche matin elle allait à l'église ; l'après-midi, elle se reposait avec Mme Taafe qui, excédée des travaux de la semaine, s'accordait avec délices ce jour-là pour se reposer, sauf sa langue, organe infatigable, même pendant le sommeil.

Mais revenons à Erhard, étonné d'entendre chanter un canari. Il courut chez sa voisine, et vit le petit oiseau perché sur le cadre d'un miroir et chantant à cœur joie.

— C'est un canari qui est venu se réfugier chez moi, dit Louise, prévenant les questions du jeune homme. Cet oiseau est charmant. Je ne puis me lasser de le regarder et de l'entendre.

— Il faut lui procurer une cage si vous ne voulez pas qu'il décampe.

— Je serais désolée de voir mon joli compagnon s'évader ; toutefois, mes moyens ne me permettent pas de lui acheter une cage. Puis, libre, il sera plus heureux.

Lorsque Mme Taafe revint de l'étendage et qu'elle vit le canari, elle dit que la Feuille des annonces du jour promettait un demi-thaler de récompense à celui qui rapporterait un canari jaune vif et huppé, échappé dans la journée.

— Ce sera précisément le mien, dit Louise avec tristesse. Ah ! j'aime mieux cet oiseau qu'une bourse pleine.

— Eh bien ! gardez-le, répondit Mme Taafe. Son ancien maître a, probablement, plus que les moyens de s'en procurer un autre, tandis que vous êtes pauvre comme un rat d'église.

Louise secoua la tête en disant : « Ce que tu ne veux pas qu'on te fasse, ne le fais pas à d'autres. »

Lorsque, à l'entrée de la nuit, le petit animal fut endormi, Louise le prit, le mit dans un petit sac, et le porta à l'adresse indiquée.

Voilà qui s'appelle de la probité, dit Erhard quand elle fut partie. Je voudrais, sur ma foi, que ce ne fût pas le canari réclamé.

Le retour de Louise, toute triste, apprit à ses amis qu'elle avait trouvé le propriétaire de l'oiseau. En essayant une arme, elle observa que son sort était de n'avoir sur cette terre que des plaisirs de courte durée. (A suivre.)

La livraison de décembre de la BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE ET REVUE SUISSE, paraissant à Lausanne, contient les articles suivants : I. Trois jours à Turin, par M. Marc-Monnier. — II. Le cadastre et l'impôt foncier, par M. Léon Walras (seconde et dernière partie). — III. La Patagonie et ses habitants, par M. Auguste Glardon (Seconde et dernière partie). — IV. De la mort à la vie. Nouvelle, par M. Gottfried Keller. — V. Un grand entrepreneur de chemins de fer, par M. Ed. Tallchet. — VI. Chronique littéraire de Paris. — VII. Chronique politique. — BULLETIN LITTÉRAIRE ET BIBLIOGRAPHIQUE. — Les bases naturelles de l'économie sociale, par H. Dameth. — Nouvelles jurassiennes, par L. Favre, etc., etc. — Bureau chez Georges Bridel, place de la Louve, à Lausanne.

L. MONNET. — S. CUÉNOUD.

LAUSANNE. — IMPRIMERIE HOWARD-DELSLE.